

OPÉRATEUR(TRICE) EAU POTABLE

(Poste permanent) – CONCOURS M-2014-13

Sous l'autorité du supérieur immédiat, le ou la titulaire du poste contrôle les étapes de traitement de l'eau potable, note et interprète les données recueillies, analyse les échantillons prélevés et effectue la réparation et l'entretien préventif mécanique sur les équipements de la centrale de traitement de l'eau potable.

Qualifications et exigences :

- Formation en traitement de l'eau reconnue à l'article 44 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RQEP);
- Permis de conduire de classe 5.

La personne recherchée doit faire preuve d'autonomie et de débrouillardise. Elle doit se démarquer par sa capacité à gérer les situations d'urgence et par son jugement. Cette personne doit aussi posséder des habiletés manuelles et une bonne capacité à travailler en équipe. Les personnes intéressées doivent faire ressortir dans leur curriculum vitae qu'elles répondent à l'ensemble des exigences et profil recherchés.

Conditions de travail :

Il s'agit d'un poste permanent à temps plein de 40 heures par semaine dont la rémunération est établie entre 39 436 \$ et 61 256 \$ selon l'échelle salariale du répertoire des conditions de travail des employés cols bleus de la Ville de Sept-Îles. À la rémunération s'ajoute une gamme d'avantages sociaux très concurrentiels.

La Ville de Sept-Îles offre un milieu de travail stimulant, des opportunités d'emplois diversifiés, des perspectives de carrières intéressantes, une rémunération concurrentielle et des avantages sociaux compétitifs.

Vous voulez joindre une équipe dynamique?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation et une copie de votre certificat d'études en prenant soin de préciser le numéro du concours **M-2014-13**, avant **mardi, 20 mai 2014 à 16 h 30** à l'adresse suivante :

Ville de Sept-Îles – Service des ressources humaines
544, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Téléphone : 418 964-3220 / Télécopieur : 418 964-3259
Courriel : resshum@ville.sept-iles.qc.ca

Les personnes intéressées doivent faire ressortir dans leur lettre de présentation et leur curriculum vitae qu'elles répondent à l'ensemble des exigences et profil recherchés.

La copie de votre certificat d'études est **obligatoire** et les candidatures incomplètes ne pourront être considérées.

La forme masculine est utilisée sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. La Ville de Sept-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature et à compléter le formulaire d'identification disponible sur le site Internet. Les personnes handicapées sont invitées à communiquer avec le Service des ressources humaines pour toute demande d'adaptation.